

2024-01-01 – ADMINISTRATION GENERALE – Remplacement d'un titulaire et de son suppléant au
Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Haute-Savoie – Collège des communes

Le jeudi vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre à dix heures, sur convocation du Président en date du neuf janvier deux-mille vingt-quatre, s'est réuni 55 rue du Val Vert à ANNECY, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie, sous la présidence de Monsieur Antoine de MENTHON.

ETAIENT PRESENTS :

MEMBRES TITULAIRES, REPRESENTANTS DES COMMUNES :

1. M. Antoine de MENTHON, Maire de Menthon-Saint-Bernard, Président du CDG,
2. Mme Véronique BOUCLIER, Conseillère municipale déléguée de Bonneville, Vice-présidente du CDG,
3. M. Jacques DALEX, Maire de Faverges,
4. M. Raymond PELLICIER, Maire-adjoint de Poisy,
5. M. Gérard RENUCCI, Maire-adjoint de Frangy,
6. M. Pierre BIBOLLET, Maire de Thônes,
7. M. Didier EVERAERE, Maire-adjoint de Charvonnex,

MEMBRES TITULAIRES, REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS :

8. M. Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président de la CCVT,

MEMBRES TITULAIRES, REPRESENTANTS DU COLLEGE SPECIFIQUE :

9. Mme Valérie GONZO-MASSOL, Vice-Présidente du SDIS 74,

MEMBRES SUPPLEANTS, REPRESENTANTS DU COLLEGE SPECIFIQUE :

10. M. Etienne ANDREYS, Maire-adjoint d'Annecy, représentant M. François ASTORG.

MEMBRES EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

1. Mme Anne BLANC, Conseillère municipale de Beaumont, Vice-présidente du CDG, ayant donné pouvoir à M. de MENTHON,
2. M. Christophe BOCHATON, Maire-adjoint d'Evian-les-Bains, Vice-président du CDG, ayant donné pouvoir à M. PELLICIER,
3. M. Henri CARELLI, Maire de Lovagny, ayant donné pouvoir à M. RENUCCI,
4. M. Christophe FOURNIER, Maire de Glières-Val-de-Borne, ayant donné pouvoir à Mme BOUCLIER,
5. Mme Mireille MARTEL, Maire-adjointe des Gets, ayant donné pouvoir à M. BIBOLLET,
6. Mme Franca VIVIAND, Maire-adjoint de Cornier, ayant donné pouvoir à M. EVERAERE,
7. Mme Marie-Pierre BERTHIER, Maire-adjointe de Nernier, ayant donné pouvoir à M. DALEX,
8. M. Jacques GRANDCHAMP, Conseiller communautaire CCPEVA, ayant donné pouvoir à M. FOURNIER-BIDOZ,
9. M. Jean-Philippe MAS, Conseiller départemental du canton de Cluses, ayant donné pouvoir à Mme GONZO-MASSOL.

MEMBRES TITULAIRES ABSENTS :

1. M. Didier THEVENET, Maire de La Clusaz,
2. M. Jean-Marc BOUCHET, Maire de Villy-le-Bouveret
3. Mme Chantal VANNSON, Maire de Marnaz,
4. Mme Charlotte DEMARCHI, Maire-adjointe de Chamonix-Mont-Blanc,
5. M. Serge BEL, Maire de Messery,
6. Mme Marie-Luce PERDRIX, Maire de Gruffy,
7. M. Emmanuel DESAIRE, Maire-adjoint de Groisy,
8. Mme Claudine FAUDOT, Conseillère communautaire de Thonon Agglomération,
9. M. Dominique PUTHOD, Conseiller départemental du canton d'Annecy 2,
10. Mme Maryline BOUCHET, Maire-adjointe d'Annemasse,
11. M. Roland LOMBARD, Conseil d'Administration du SDIS 74.

PERSONNES INVITEES :

Mme Valérie BOUVIER, Directrice du Centre de Gestion 74,
M. Nicolas LANFROY, Directeur Adjoint du Centre de Gestion 74,
Mme Amélie GUILLOU, Directrice Financière du Centre de Gestion 74,
Mme Gaëlle LE DOUJET-DESPERTS, Payeur Départementale, *excusée*.

QUORUM : 30/2 = 15

Présents : 10 + 9 pouvoirs

Votants : 19

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion et notamment son article 17 qui dispose qu' « en cas de décès, de démission ou de perte de la qualité pour siéger, le membre titulaire représentant des communes ou des établissements publics au conseil d'administration du centre de gestion est remplacé par son suppléant. Lorsque le siège ne peut être pourvu par ce dernier, il est fait appel au premier candidat non élu figurant sur la même liste et ayant qualité pour représenter soit les communes, soit les établissements publics. Si, pour les mêmes motifs, le siège ne peut être pourvu par ce dernier, il est fait appel à son suppléant, ou, à défaut, au candidat titulaire non élu suivant ou à son suppléant, »

Vu la délibération n° 2020-05-41 portant installation du Conseil d'administration du CDG 74, en date du 12 novembre 2020,

Vu la délibération 2021-04-40 en date du 28 octobre 2021 portant installation des nouveaux membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Haute-Savoie – Collège spécifique,

Considérant qu'il convient que le conseil d'administration du CDG74 régularise la composition de son collège des communes suite aux élections municipales de la ville de Rumilly et aux démissions de M. Christian HEISON, élu municipal de Rumilly et de Madame Aube MARULLAZ, sa suppléante au Conseil d'administration au CDG74, qui était élue au Conseil municipal de Morzine-Avoriaz.

Monsieur le Président rappelle que suite au renouvellement des conseils municipaux, syndicaux et communautaires en 2020, le conseil d'administration du CDG74 compte désormais 30 membres, 21 pour le collège des communes affiliées obligatoirement, 3 pour le collège des établissements publics affiliés obligatoirement et 6 pour le collège spécifique (collectivités non affiliées adhérentes au socle commun du CDG qui bénéficient des missions mentionnées au IV de l'article 23 de la loi du 26 janvier 1984).

Monsieur le Président rappelle que la liste présentée aux élections du Conseil d'administration comprenait une liste de titulaires et de suppléants remplaçants. En tête de cette liste figurent comme titulaire Monsieur Didier THEVENET, Maire de la Clusaz et son suppléant est également élu du Conseil municipal de la Clusaz, il s'agit de Monsieur Michaël DONZEL-GONET.

La nouvelle composition du collège des communes et intercommunalités sera donc la suivante :

Titulaires 1	
COLLEGE DES COMMUNES	
1	Antoine DE MENTHON (Maire Menthon-Saint-Bernard)
2	Anne BLANC (Conseillère municipale Beaumont)
3	Christophe BOCHATON (Maire-adjoint Evian-les-Bains)
4	Véronique BOUCLIER (Conseillère municipale déléguée Bonneville)
5	Henri CARELLI (Maire Lovagny)
6	Didier THEVENET (Maire la Clusaz)
7	Christophe FOURNIER (Maire Glières-Val-de-Borne)
8	Jean-Marc BOUCHET (Maire Villy-le-Bouveret)
9	Jacques DALEX (Maire Faverges-Seythenex)
10	Chantal VANNSON (Maire Marnaz)
11	Mireille MARTEL (Maire-adjointe Les Gets)
12	Didier EVERAERE (Maire-adjoint Charvonnex)
13	Charlotte DEMARCHI (Maire-adjointe Chamonix-Mont-Blanc)
14	Gérard RENUCCI (Maire-adjoint Frangy)
15	Serge BEL (Maire Messery)
16	Franca VIVIAND (Maire-adjointe Cornier)
17	Pierre BIBOLLET (Maire Thônes)
18	Marie-Luce PERDRIX (Maire Gruffy)
19	Raymond PELLICIER (Maire-adjoint Poisy)
20	Emmanuel DESAIRE (Maire-adjoint Groisy)
21	Marie-Pierre BERTHIER (Maire Nernier)
COLLEGE DES INTERCOMMUNALITES	
22	Claudine FAUDOT (Conseillère communautaire Thonon Agglomération)
23	Jacques GRANDCHAMP (Conseiller Communautaire CC Pays Evian Vallée d'Abondance)
24	Gérard FOURNIER-BIDOZ (Président CC des Vallées de Thônes)

Suppléants 1	
COLLEGE DES COMMUNES	
1	Bruno LYONNAZ (Maire Sévrier)
2	Karine FALCONNAT (Maire-adjointe Sillingy)
3	Elisabeth ANTHONIOZ (Conseillère municipale Morzine-Avoriaz)
4	Marie-Laure MEYER (Maire-adjointe Ayze)
5	Siège vacant suite décès M. VUICHARD
6	Michaël DONZEL-GONET (Maire-Adjoint la Clusaz)

7	Pierrick DUCIMETIERE (Maire La Roche-sur-Foron)
8	<i>Siège vacant suite à la démission du suppléant</i>
9	Philippe PRUD'HOMME (Maire Saint-Ferréol)
10	Loïc HERVE (Conseiller municipal Marnaz)
11	Catherine JULLIEN-BRECHES (Maire Megève)
12	Jean-François GIMBERT (Maire Charvonnex)
13	Patrick DEVOUASSOUX (Conseiller délégué Chamonix-Mont-Blanc)
14	Bernard REVILLON (Maire Frangy)
15	Marie DEVESA (Conseillère municipale Viuz-en-Sallaz)
16	Dominique DOLDO (Maire Amancy)
17	Cyril DEMOLIS (Maire Sciez)
18	Annie NAVILLE (Maire-adjointe Marcellaz-en-Faucigny)
19	Moufida TENANI (Conseillère municipale Poisy)
20	Henri CHAUMONTET (Maire Groisy)
21	David RATSIMBA (Maire Eteaux)
	COLLEGE DES INTERCOMMUNALITES
22	Sébastien JAVOGUES (Président CC Arve et Salève)
23	Gilles FRANCOIS (Vice-président SILA)
24	Pierre AGERON (Vice-président CC Fier et Usses)

Suite aux élections de la commune de Doussard, le siège de suppléant de Monsieur Jean-Marc Bouchet est vacant.

Le Conseil d'Administration,

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

INSTALLE Messieurs Didier Thévenet et Michaël Donzel-Gonet dans leurs fonctions.

Récépissé Préfecture
Le : **02 FEV. 2024**

Certifié exact,
Pour le Président
La Directrice Générale,


Valérie BOUVIER

Pour extrait conforme le 1^{er} février 2024,
Le Président du Centre de Gestion de la FPT


Antoine de MENTHON

